

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 23 juin 2021 à 19 h 30.

**Sont présents par visioconférence** : Paolo Galati, président; Adam Gordon, vice-président et commissaire-parent; Melissa Wall, vice-présidente substitut et commissaire; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry, Emilio Migliozi et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents par visioconférence** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale; François Badin, directeur par intérim du Service des ressources humaines; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Invités** : Les membres de l'équipe COVID-19, soit Lynda Da Silveira, Michael Quinn et Silvia Patella, directions adjointes des Services pédagogiques, Éline Dalbec et Stephanie Sacco, conseillères pédagogiques, et Josée Côté, Linda Di Domenico et Carmela Sacco, directrices d'école à la retraite.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

Après l'appel nominal, la directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale constate le quorum.

**HEURE : 19 h 31**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-001 soit adopté sans modification.

**CC-210623-CA-0130**

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Reconnaissance**

Le président fait savoir qu'il y a beaucoup à célébrer ce soir, dont le travail de nombreuses personnes, en commençant par les membres exceptionnels de l'équipe COVID-19.

Au tout début de l'année scolaire 2020-2021, la pandémie de la COVID-19 était toujours bien présente et la commission scolaire avait un plan d'action en place géré par Lynda Da Silveira, Silvia Patella et Michael Quinn, les directions adjointes des Services pédagogiques. Ces personnes ont assuré la communication avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Avec le temps, il est devenu évident qu'une aide supplémentaire était nécessaire pour accomplir le travail considérable que demandait le suivi des cas de COVID-19 dans les écoles et les centres. Geoffrey Hipps, le directeur des Services pédagogiques, a demandé à deux conseillères pédagogiques, Elaine Dalbec et Stephanie Sacco, de se joindre à l'équipe COVID-19. En révisant son plan d'action en conséquence, l'équipe s'est rendu compte qu'il était nécessaire d'ajouter d'autres membres à l'horaire pour couvrir les weekends. Josée Côté, Linda Di Domenico et Carmela Sacco, trois employées à la retraite, se sont donc jointes à l'équipe.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, il y avait beaucoup à faire pour s'assurer que les directives du gouvernement et du CISSS étaient suivies et s'assurer d'être à jour concernant le suivi des cas de COVID-19. Les données suivantes de la commission scolaire ont été compilées depuis le mois d'août 2020 :

- 737 enquêtes épidémiologiques
- 2,800 appels téléphoniques avec le personnel infirmier de la Santé publique
- 2,100 lettres aux familles et autres groupes concernés
- 60 rencontres entre l'équipe INFO-COVID et l'équipe de gestion pour faire le point sur la situation
- Des centaines de rencontres avec la Santé publique
- Des centaines de classes placées en isolement
- La suspension de certaines classes en présentiel en raison d'éclousions dans les écoles concernées, qui ont dû procéder à l'enseignement à distance.

Un merci particulier à Karine Valiquette, agente d'administration à la direction générale, qui fait preuve de diligence en s'assurant de transmettre le rapport COVID-19 chaque soir au ministère de l'Éducation.

L'épidémie de la COVID-19 a apporté son lot de défis pendant l'année scolaire 2020-2021, mais nous avons beaucoup appris de cette situation. Le conseil souhaite exprimer son immense gratitude aux membres de l'équipe COVID-19 pour tout le travail qu'ils ont accompli et le dévouement dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

Le président poursuit en mentionnant qu'au cours de la dernière année, le conseil a pris le temps de reconnaître le travail de nombreux employés et d'équipes-écoles en raison de leur diligence et de leur dévouement envers la commission scolaire. Le travail exceptionnel de deux personnes très importantes à la tête de la commission scolaire pendant cette période mérite toutefois d'être souligné : la directrice générale Gaëlle Absolonne et le directeur général adjoint Frédéric Greschner. Plus tôt cette année, les gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, et par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier ont déclaré le 16 juin *Journée de reconnaissance de la direction générale et de la direction générale adjointe* et leur ont rendu hommage lors d'une célébration virtuelle. Ce soir, le conseil souhaite également profiter de l'occasion pour saluer le travail de ces deux personnes et souligner leur leadership exceptionnel.

Alors que chaque année scolaire comporte son lot de défis, la dernière partie de l'année scolaire 2019-2020 et toute l'année scolaire 2020-2021 représentent une période hors de l'ordinaire. Personne ne s'attendait à vivre une pandémie, mais sous le leadership de la directrice générale et du directeur général adjoint, la commission scolaire a surmonté tous les défis auxquels elle a dû faire face, et ce, tout en atteignant de nombreux objectifs.

Le conseil et l'équipe de gestionnaires ont accompli les activités suivantes en 2020-2021:

- 7 consultations ont été menées auprès de membres de la communauté;
- 7 procédures et règlements ont été révisés.
- Les investissements nécessaires ont été faits dans les infrastructures de la CSSWL, conformément au plan d'engagement vers la réussite;
- Le nécessaire a été fait pour nous assurer que le parc informatique de la commission scolaire et la connectivité répondent aux besoins des élèves et du personnel.

La directrice générale doit être reconnue pour sa passion, sa vision, sa rigueur, sa disponibilité et son énergie, pour ne nommer que quelques qualités, et pour sa capacité à encourager chaque personne à veiller à son propre bien-être et à faire toujours mieux. Elle met toujours les besoins des élèves en priorité et elle croit en ses employés et les membres de son conseil. Elle croit fermement à l'adage *Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin!*

Le directeur général adjoint est reconnu pour sa patience et pour sa compassion. Il se montre toujours disponible et, comme la directrice générale, met les besoins des élèves en premier.

Le conseil souhaite remercier la directrice générale et le directeur général adjoint pour tout le soutien et la patience qu'ils ont démontrés pendant la pandémie et pour avoir fait le nécessaire pour que tous puissent rester en contact et connectés.

Au nom du conseil, le président souhaite une pause estivale reposante et bien méritée à la directrice générale et au directeur général adjoint.

Il poursuit en mentionnant que la présente séance est la dernière d'une année scolaire singulière, historique et inoubliable, car la pandémie de la COVID-19 a donné lieu à diverses émotions et expériences, certaines positives, d'autres négatives. En tant que président de la commission scolaire, il souhaite remercier les personnes suivantes :

- Les commissaires pour leur soutien continu et l'occasion qu'ils lui ont donnée d'apprendre de chacun d'entre eux grâce à leurs expériences diverses et leurs différents points de vue, ainsi que pour leur dévouement et leur capacité à toujours mettre les élèves en priorité;
- Les directions et directions adjointes des écoles et des centres, qui ont su bien gérer la situation pendant les bouleversements causés par la pandémie, assurer la sécurité de tous, poursuivre le travail les weekends afin de toujours tenir les parents informés des changements ou d'une éclosion dans l'école de leur enfant;
- Tous les établissements scolaires et le centre administratif, qui ont su réagir rapidement à une situation en évolution constante; toutes les équipes-écoles et les équipes-centres qui ont appris de nouvelles façons d'enseigner et ont maintenu chaque jour l'engagement des élèves et leur ont montré de nouvelles façons de faire, ce qui n'était pas des tâches faciles, et aux équipes au centre administratif, qui sont demeurées disponibles en tout temps pour fournir un soutien aux directions d'école;
- La secrétaire générale et son équipe;
- Les élèves et leurs familles, qui ont su avancer malgré une situation très difficile tout en faisant preuve de compréhension, de patience, de courage et de résilience.

Le président souhaite à tous et à toutes un bel été, en santé et en sécurité.

### **3.0 Approbation des procès-verbaux**

#### **3.1 26 mai 2021**

Approbation  
du procès-verbal  
26 mai 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 mai 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

CC-210623CA-0131

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.2 9 juin 2021

Approbation  
du procès-verbal  
9 juin 2021

CC-210623-CA-0132

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 9 juin 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 4.0 Période de questions

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale explique les paramètres de la période de questions. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle elles peuvent inscrire leurs questions pour la deuxième période de questions.

Elle confirme qu'aucune question n'a été reçue pour la première période de questions.

#### 5.0 Rapport du président

Le président commence son rapport en indiquant que le virus de la COVID-19 et ses variants n'ont pas empêché la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de faire avancer les choses et de veiller à la santé et au bien-être des élèves et des employés. C'est une bonne nouvelle que les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière passeront bientôt au palier d'alerte vert et que le programme de vaccination va bon train pour tous les groupes d'âge admissibles.

Il poursuit en exprimant ses condoléances à toutes les personnes autochtones qui ont souffert en raison de la situation dans les anciens pensionnats et des découvertes récentes et inimaginables sur le terrain de certains d'entre eux. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier gardera ses drapeaux en berne pour aussi longtemps que nécessaire d'afin d'honorer la mémoire de tous ces enfants dont les corps ont été trouvés récemment. Les corps de 215 enfants ont été trouvés au début du mois de juin et la mise en berne des drapeaux se poursuivra pendant 215 heures, une heure pour chaque enfant.

Il demande à tous d'observer une minute de silence en hommage à ces enfants.

Le président présente son rapport mensuel comprenant les points suivants :

- 7 juin 2021 – Le comité de parents a planté un *Arbre de l'espoir* au centre administratif pour souligner la force et la résilience démontrées par tous au cours de la dernière année. Un chêne a été planté, un symbole de puissance qui continuera à nous rappeler que nous sommes plus forts que l'on pense et que nous continuerons à avancer malgré l'adversité.
- 10 juin 2021 – La commission scolaire a tenu un événement virtuel pour souligner le travail des employés qui ont choisi de prendre leur retraite. Elle les a remerciés pour leur dévouement à la cause de l'éducation et envers la commission scolaire et leur a souhaité tout le meilleur qu'une retraite peut offrir.
- 11 juin 2021 – Le président a participé à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Grenville, qui a eu lieu dans la classe en plein air de l'école. Il exprime ses remerciements à la directrice de l'école et à son équipe pour la belle cérémonie. Il s'agit peut-être d'une petite école, mais elle fait de grandes choses.
- 12 juin 2021 – Il a participé au lave-auto de l'école primaire Terry-Fox en compagnie du commissaire James Di Sano et du commissaire-parent Adam Gordon. Grâce à l'événement, la somme de 1 725 \$ a été amassée au profit de la maladie MPS (Mucopolysaccharidoses). Félicitations aux élèves pour leur bon travail.
- 16 juin 2021 – Il a participé à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Terry-Fox en compagnie du commissaire Emilio Migliozi et du commissaire-parent Adam Gordon. Le directeur de l'école et son équipe méritent des félicitations pour un travail bien fait.

- 17 juin 2021 – Il a participé à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Genesis. Des remerciements vont à la directrice de l'école et son équipe.
- 21 juin 2021 – La cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Saint-Vincent a eu lieu dans l'auditorium récemment rénové de l'école secondaire Laval Senior. Merci à la directrice d'école et à son équipe.
- 22 juin 2021 – La cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Souvenir a eu lieu à l'école même. Trois arbres ont été plantés en honneur des trois classes de finissantes et finissants. L'école primaire Jules-Verne a tenu sa cérémonie de remise des diplômes cette même journée, et les commissaires Anick Brunet et James Di Sano et le commissaire-parent Adam Gordon étaient présents. Les directions d'école et leur équipe respective méritent des félicitations.

Le président fait savoir que, même si nous avons tous vécu bien des moments difficiles cette année, il est merveilleux de pouvoir tenir des événements pour nos élèves de façon sécuritaire et en respectant la distanciation sociale. Il souhaite à toutes les communautés de la commission scolaire un été agréable et reposant.

Une vidéo de l'école primaire de Grenville est projetée.

La directrice générale mentionne que, même si l'école primaire de Grenville est une petite école, elle est remplie d'élèves et d'employés talentueux et que lorsque l'occasion se présente à elle de s'y rendre, ça vaut le déplacement.

#### **Événements dans la communauté – commentaires des commissaires**

Le commissaire James Di Sano félicite la direction de l'école primaire Jules-Verne et celle de l'école primaire Saint-Vincent pour l'organisation de leur cérémonie de remise des diplômes respective en respectant toutes les mesures sanitaires. Les deux événements l'ont rendu nostalgique, car il a fréquenté les deux écoles.

La commissaire Melissa Wall mentionne qu'elle a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année des écoles primaires Saint-Jude et Mountainview. L'organisation des deux cérémonies était exceptionnelle et toutes les personnes qui y ont participé méritent des félicitations. Un « Buddy Bench » a été présenté par l'Association foyer-école de l'école primaire Mountainview pour rendre hommage à sa directrice d'école, Irene Agosta, maintenant à la retraite. Le banc sera installé près du secrétariat de l'école.

La commissaire Olivia Landry fait savoir qu'elle a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année des écoles primaires McCaig et Pierre-Elliott-Trudeau. Tout le monde s'est amusé, malgré la pluie lors de la cérémonie à l'école primaire McCaig. L'école secondaire de Rosemère a tenu un bal dans l'après-midi pour ses finissantes et finissants.

La commissaire Donna Anber fait savoir qu'elle a assisté à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire de Morin-Heights et, malgré la pluie, tout le monde a pu rester au sec grâce à la classe extérieure couverte. Elle félicite la direction et l'équipe-école et ajoute qu'elle assistera à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de l'Académie Sainte-Agathe qui aura lieu dans la soirée du vendredi 25 juin prochain.

La commissaire Anick Brunet indique qu'elle a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des écoles primaires Genesis, Jules-Verne et Saint-Vincent. Les trois écoles ainsi que leur direction et leur équipe-école respectives méritent des félicitations pour leur magnifique événement extérieur. Le jardin communautaire de l'école primaire de Genesis vaut de déplacement.

Le commissaire Bob Pellerin mentionne qu'il a assisté à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire de Rawdon et que la cérémonie était bien présentée.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco fait savoir qu'elle a pu voir le bel aménagement de la salle de bal pour les finissants et finissantes de l'école secondaire régionale Laurentian. Le bal a eu lieu dans l'après-midi, mais les parents n'avaient malheureusement pas le droit d'y assister en raison de la pandémie, mais c'était beau de voir les enfants en tenue de soirée et très excités.

Le commissaire-parent Adam Gordon remercie toutes les écoles qui lui ont transmis une invitation et tous les parents bénévoles qui ont aidé à rendre ces événements mémorables, car il est convaincu que les directions et les équipes-écoles ont apprécié leur soutien.

## 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale attire l'attention des personnes présentes aux événements suivants qui ont eu lieu depuis la séance du 26 mai dernier, comme suit :

- 28 mai 2021 – Le Gala Laurier et l'événement *Hope Fest* de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a eu lieu en ligne pour célébrer les réalisations des élèves de la commission scolaire et démontrer leur immense talent. Le travail de plus de 200 élèves a été reconnu sur le plan scolaire, sportif, artistique, communautaire et de la persévérance et 30 élèves ont fait une prestation mettant en valeur leurs talents. Un merci particulier va aux organisateurs de l'événement ainsi qu'au président pour son soutien professionnel.
- 7 juin 2021 – Elle a aussi assisté à la plantation d'un arbre par le comité des parents. Cet arbre a été planté pour nous rappeler toutes les difficultés rencontrées pendant la pandémie et pour nous donner de l'espoir également, car il continuera à pousser. Par sa présence, il continuera à rendre hommage aux vies perdues pendant la pandémie.
- 10 juin 2021 – Une soirée, en mode virtuel, pour souligner le départ à la retraite cette année des employés qui ont travaillé pour notre organisation et leur rendre hommage.
- 11 juin 2021 – La cérémonie de distinctions « Model the Way » a eu lieu sur la plateforme Facebook Live. L'événement visait à souligner les initiatives de leadership des élèves de la commission scolaire. La pandémie n'a pas découragé ces élèves.
- 11 juin 2021 – Elle a assisté à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Grenville. Ces élèves ont consacré une partie de la journée à construire des voitures en carton pour se rendre *en voiture* au *cinéparc* situé dans le gymnase. L'activité a permis aux élèves de déployer les habiletés apprises tout au long de l'année en démontrant par l'exemple comment donner vie à des objets.
- 22 juin 2021 – Elle a assisté à la cérémonie de remise des diplômes, en mode virtuel, des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Souvenir.
- Tous les membres de la communauté de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier méritent des félicitations pour leur capacité soutenue à faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité et de résilience pendant cette période de pandémie.
- Félicitations aux finissantes et finissants 2020-2021 et à leurs parents, qui les ont soutenus jusqu'au bout.

### Occasions de fierté

- Pour l'année scolaire 2021-2022, il y aura 45 classes de maternelle 4 ans. Il y aura donc au moins une classe de maternelle 4 ans dans chaque école primaire. Des remerciements vont aux équipes-écoles, au Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire et au Service des ressources matérielles et du transport pour tous les efforts déployés dans ce dossier. Jusqu'à maintenant, les commentaires reçus de parents d'enfants en maternelle 4 ans sont très positifs.
- 2 au 13 juin 2021 – Dans le cadre de projets communautaires avec d'autres écoles locales, l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau et le Centre d'exposition de Blainville ont créé un mandala-collage. Les œuvres de plus de 1000 élèves ont fait partie de la création *Ma première œuvre d'art collective*. Il est possible de voir ces œuvres sur YouTube.

## Événements à venir

- L'école d'été aura lieu du 5 au 25 juillet 2021 et toute l'information concernant l'inscription est affichée sur le site Web de la commission scolaire.
- Au mois d'août, un plan de la rentrée scolaire sera publié. Celui-ci visera à répondre à toutes les questions que peuvent se poser les parents et les employés sur le déroulement des premières semaines de la nouvelle année scolaire.

Il y a plusieurs façons de considérer les événements engendrés par la pandémie, mais la commission scolaire tient bon grâce au soutien de ses employés, de ses élèves et de leurs familles. Il est agréable de savoir que de jours meilleurs sont à l'horizon. Elle souhaite à toutes et à tous un été reposant et joyeux.

### 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

#### 7.1 Organigramme administratif 2021-2022

La directrice générale donne les grandes lignes du processus et des recommandations de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier par l'entremise de leur comité des relations professionnelles respectif.

Organigramme  
administratif 2021-2022

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170125-HR-0050 approuvant l'organigramme administratif;

**CC-210623-HR-0133**

ATTENDU QUE les besoins de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont changé considérablement au cours des dernières années;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210428-HR-0095 autorisant la tenue d'une consultation sur un organigramme administratif modifié qui entrera en vigueur à compter de l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 29 avril au 14 juin 2021;

ATTENDU QUE les commentaires reçus de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier ont été pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'organigramme modifié, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-HR-001;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-170125-HR-0050 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 7.2 Règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*

Règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*

ATTENDU QUE, conformément à l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit fixer par règlement le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QU'une commission scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CC-210623-CA-0134**

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, pour l'année scolaire 2021-2022, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-002;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.3 Règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier***

Règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*

**CC-210623-CA-0135**

ATTENDU QUE, conformément aux articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité exécutif doit fixer par règlement le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QU'une commission scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, pour l'année scolaire 2021-2022, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-003;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.4 Politique n° 2021-CA-27 : *Représentation des élèves à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier***

Des modifications à l'amiable sont proposées à la politique *Représentation des élèves à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* afin de corriger une erreur concernant le nombre de commissaires responsables du comité central des élèves et la durée du mandat des membres siégeant au comité.

En rappel au règlement, le commissaire James Di Sano demande que le conseil se réunisse à huis clos.

**HEURE : 20 h 54**

La séance reprend.

**HEURE : 20 h 58**

Le commissaire James Di Sano accepte les modifications à l'amiable à la politique.

Politique n° 2021-CA-27 :  
*Représentation des élèves à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*

ATTENDU QUE l'article 211.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (la Loi) stipule que *Sous réserve des orientations que peut établir le ministre, la commission scolaire adopte une politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire prévoyant notamment une forme de représentation des élèves auprès du conseil des commissaires;*

**CC-210623-CA-0136**

ATTENDU QUE le paragraphe 3° de l'article 42 et l'article 51 de la Loi prévoient une représentation des élèves au conseil d'établissement d'une école dispensant l'enseignement secondaire du second cycle, et que l'article 102 prévoit une représentation des élèves au conseil d'établissement d'un centre de formation générale des adultes et d'un centre de formation professionnelle;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite offrir aux élèves qui s'impliquent dans la vie démocratique et scolaire de leur école ou centre l'occasion d'enrichir leurs connaissances et leur expérience de ces processus en les nommant au conseil à titre de représentants des élèves;

ATTENDU QUE le projet de politique n° 2021-CA-27 : *Représentation des élèves à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* a été élaboré dans le but de mettre sur pied un comité central des élèves qui aurait le mandat de représenter les élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et d'élire deux (2) de ses membres comme représentants des élèves au conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le projet de politique prévoit également la nomination, par le conseil des commissaires, de quatre (4) commissaires à titre de personnes responsables du comité central des élèves et dont le rôle serait de maintenir le lien de communication entre le comité et le conseil;

ATTENDU que les gestionnaires ont été consultés sur la politique et que leurs commentaires ont été pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la politique n° 2021-CA-27 : *Représentation des élèves à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-004;

QUE les commissaires suivants soient nommés à titre de commissaires responsables du comité central des élèves pour un mandat d'un an : Olivia Landry, Vincent Cammisano, James Di Sano et Stéphane Henley;

ET QU'une recommandation pour la nomination de deux (2) représentants des élèves au conseil des commissaires soit présentée à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 octobre 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.5 Règlement n° BL2009-CA-19 : *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents***

Règlement n° BL2009-CA-19 : *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-100623-CA-0147 approuvant le règlement n° BL2010-CA-19 : *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* (le Règlement);

**CC-210623-CA-0137**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-210428-CA-0098, autorisant la tenue d'une consultation sur les propositions de modification au Règlement;

ATTENDU QU'une commissaire scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux propositions de modification au Règlement et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 29 avril au 14 juin 2021;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, les Professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier – SPPOQA, la FEESP-CSN, le SEPB (section locale 577), et le protecteur de l'élève ont été consultés relativement au Règlement et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les propositions de modification au règlement n° BL2010-CA-19: *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-005;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.6 Politique n° 2000-CA-03 : Révision d'une décision concernant un élève**

Politique n° 2000-CA-03 :  
*Révision d'une décision  
concernant un élève*

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° 000322-CA-0177 approuvant la politique n° 2000-CA-03 : *Révision d'une décision concernant un élève* et la résolution n° CC-141112-CA-0065 modifiant l'article 7.0 de la politique;

**CC-210623-CA-0138**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210428-CA-0099 autorisant la tenue d'une consultation sur les propositions de modification à la politique n° 2000-CA-03 : *Révision d'une décision concernant un élève*;

ATTENDU QUE la consultation a eu lieu du 29 avril au 14 juin 2021;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, les Professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier – SPPOQA, la FEESP-CSN, le SEPB (section locale 577), et le protecteur de l'élève ont été consultés relativement au Règlement et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les propositions de modification à la politique n° 2000-CA-03 : *Révision d'une décision concernant un élève*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-006.

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.7 Politique n° 2006-FR-03 : *Frais scolaires exigés des parents – secteur des jeunes*

Politique n° 2006-CA-03:  
*Frais scolaires exigés  
des parents – secteur des  
jeunes*

### CC-210623-FR-0139

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la politique n° 2006-FR-03 : *Frais scolaires exigés des parents – secteur des jeunes* le 28 juin 2006 par voie de résolution n° 060628-FR-0232;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210428-FR-0100 autorisant la tenue d'une consultation sur les propositions de modification à la politique n° 2000-FR-03 : *Frais scolaires exigés des parents – secteur des jeunes*;

ATTENDU QUE la consultation a eu lieu du 29 avril au 14 juin 2021;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, les Professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier – SPPOQA, la FEESP-CSN et le SEPB (section locale 577) ont été consultés relativement à la politique et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les propositions de modification à la politique n° 2006-CA-03 : *Frais scolaires exigés des parents – secteur des jeunes*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-FR-001.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.0 Décisions du conseil

### 8.1 Ressources financières

#### 8.1.1 Budget initial 2021-2022

Le directeur du Service des ressources financières informe le conseil que le budget initial est préparé à partir d'hypothèses étant donné que les paramètres budgétaires initiaux ne sont pas encore disponibles. Les conséquences financières de la pandémie et le *Plan de relance pour la réussite scolaire* ne font pas partie de ce budget initial. Celui-ci sera révisé à la réception des paramètres initiaux et de l'effectif officiel pour l'année scolaire 2021-2022.

Il poursuit en commentant les points suivants :

- Échéancier – La consultation budgétaire, les commentaires du comité de répartition des ressources, la réception des paramètres de consultation et la préparation du budget initial pour adoption par le conseil.
- Principes et objectifs – Une fois la consultation budgétaire terminée, il faut s'assurer de tenir compte des orientations du plan d'engagement vers la réussite.
- L'effectif scolaire est au cœur de la préparation du budget initial. Les inscriptions dans le secteur anglophone étaient à la baisse dans les dernières années, mais l'ouverture de classes de maternelle 4 ans a fait ralentir ce déclin.
- Le budget initial pour 2021-2022 est de 187 152 403,00 \$, ce qui est relativement conservateur. Il n'a été que légèrement augmenté par rapport au budget de 2020-2021.
- Détails du budget initial
  - Augmentation en enseignement à la maison – Des plans sont en place pour contrôler ce poste budgétaire.
  - Le budget initial prévoit le financement de 901 postes en enseignement. De ce nombre, 895 postes ont été pourvus. Il y a donc 6 postes disponibles. Ceci représente une amélioration par rapport à 2020-2021, où 17 postes étaient disponibles.
  - Il y a eu une augmentation dans les mesures décentralisées suivantes : *Mesures d'appui, Adaptation scolaire, Régions et petits milieux, Seuil minimal de services pour les écoles* (mesure 15025) et *Activités parascolaires au secondaire* (mesure 15028).

- La mesure 15313, *Soutien à l'ajout de classes spéciales*, a aussi été augmentée.
- La mesure 16044, *Entretien des bâtiments*, est une nouvelle mesure allouée au nettoyage des conduits de ventilation, à la peinture et aux réparations mineures. Comme il s'agit d'une mesure protégée, la portion non utilisée des allocations à la fin de l'année scolaire 2021-2022 sera retournée au MEQ.
- Les inscriptions au service de garde ont connu une baisse. Ceci se traduit par une perte de revenus, mais nous prévoyons une augmentation des inscriptions.
- Investissements en immobilisations
  - Un investissement de 200 000,00 \$ dans des ressources numériques et des outils technopédagogiques;
  - La nouvelle mesure 18014, un fonds de capital pour certaines mesures qui permettra aux écoles d'acheter des équipements de sport.
- Une fois le budget initial 2021-2022 terminé, nous avons mis à jour les orientations du plan d'engagement vers la réussite comme suit :
  - *Retenir et soutenir des employés compétents* – L'allocation pour le mentorat et le coaching a été augmentée de 25 000,00 \$ et un poste supplémentaire de direction adjointe d'école a été créé pour l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau.
  - *Offrir aux élèves une variété de choix grâce à des programmes d'études et des curriculums du 21<sup>e</sup> siècle et Promouvoir des milieux d'apprentissage et de travail qui favorise la santé, la sécurité et le bien-être des élèves* – Ces deux orientations ont reçu un soutien supplémentaire grâce aux investissements en immobilisations.
- Une révision de l'échéancier du budget pour l'année scolaire 2021-2022.

Le président remercie le directeur du Service des ressources financières et son équipe pour cette présentation instructive et informe les personnes présentes que le budget initial a fait l'objet de discussions approfondies du conseil lors de la réunion du comité administratif le 16 juin 2021.

Budget initial 2021-2022

**CC-210623-FR-0140**

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation (MEQ) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022 (le Budget);

ATTENDU QUE le Budget a été élaboré à partir des paramètres budgétaires de consultation présentés le 27 avril 2021;

ATTENDU QUE le Budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2021-2022 en se basant sur une année scolaire typique;

ATTENDU QUE le Budget ne tient pas compte des répercussions financières possibles engendrées par la pandémie de la COVID-19 sur le plan des revenus, des dépenses additionnelles et des économies;

ATTENDU QUE le MEQ n'a pas encore communiqué ses directives pour l'année scolaire 2020-2021 en ce qui concerne le traitement des coûts supplémentaires engendrés par la pandémie;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire de 9 646 584,00 \$ a été déterminé en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000,00 \$ et moins de 34 111 059,00 \$,
- un nombre de 24 014 immeubles imposables de plus de 25 000,00 \$, et
- le taux de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité d'audit, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022, prévoyant des revenus de 187 152 403,00 \$ et des dépenses de 187 152 403,00 \$, sous réserve de l'autorisation du ministre, conformément à l'article 279 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'il soit transmis au ministère de l'Éducation.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.2 Technologies de l'information

### 8.2.1 Facture annuelle 2021-2022 de la société GRICS

Facture annuelle 2021-2022 de la société GRICS

**CC-210623-IT-0141**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier utilise les produits de la société GRICS (Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires) pour la gestion de ses systèmes d'information administratifs et pédagogiques;

ATTENDU QUE la société GRICS transmet chaque année à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier une facture pour les licences d'utilisation de logiciels et les services de soutien qui s'y rattachent;

ATTENDU QUE le montant estimé de la facture de la société GRICS pour l'année 2021-2022 est de 569 239,00 \$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le paiement de la facture de la société GRICS (Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires) pour l'année scolaire 2021-2022 d'un montant de 569 239,00 \$ (654 482,54 \$, toutes taxes comprises, 608 406,97 \$, taxes nettes);

QUE la direction générale ou, en son absence, la direction générale adjointe soit autorisée à signer tout document concernant la présente et de régler la facture finale qui nous parviendra au mois de juillet 2021;

ET QU'advenant un dépassement du montant estimé, la direction générale ou, en son absence, la direction générale adjointe soit autorisée à effectuer le paiement d'une somme additionnelle représentant 10 % du montant estimé.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.2.2 Appel d'offres public n° 2021-7542-01 – équipements pédagogique numériques

Appel d'offres public n° 2021-7542-01 – équipements pédagogique numériques 2021-2022

**CC-210623-IT-0142**

ATTENDU QUE, dans le cadre de son Plan d'action numérique, le ministère de l'Éducation (le MEQ) poursuit ses investissements dans le domaine des technologies à l'échelle provinciale;

ATTENDU QUE l'allocation octroyée à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2021-2022 en vertu de la mesure 50767 (*Projets en programmation et en bureautique*) et de la mesure 50761 (*Outils numériques*) s'élève à 688 834,00 \$;

ATTENDU QUE le MEQ a confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (le CAG) le mandat de lancer un appel d'offres public pour l'acquisition de tablettes, de robots et d'équipements makerspace;

ATTENDU QUE le CAG lancera l'appel d'offres n° 2021-7542-01 - *Équipements pédagogique numériques* sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au mois de juin 2021 afin que les équipements soient disponibles au mois d'août 2021;

ATTENDU QUE, parmi les équipements disponibles dans le cadre de l'appel d'offres, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en aura besoin d'un certain nombre pour ses écoles et ses centres pour l'année scolaire 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires autorise la direction générale à confirmer, auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales, la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres;

QUE la direction générale ou, en son absence ou à sa connaissance, la direction générale adjointe soit autorisée à signer tout document concernant ce mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales ainsi que toute autorisation pouvant être exigée concernant le contrat à venir;

ET QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'acquisition des équipements disponibles dans le cadre de l'appel d'offres n° 2021-7542-01 dont le coût ne doit pas dépasser 750 000,00 \$, taxes comprises, et autorise la direction du Service des technologies de l'information à signer tous les bons de commande qui s'y rattachent.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.3 Appel d'offres public n° 2021-7525-60 – postes informatiques et moniteurs neufs**

Appel d'offres public  
n° 2021-7525-60 –  
*Postes informatiques et  
moniteurs neufs*

**CC-210623-IT-0143**

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (le CAG) le mandat de lancer un appel d'offres public pour l'acquisition d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, de moniteurs, de chariots de chargement et de postes informatiques de grande qualité;

ATTENDU QUE le CAG lancera l'appel d'offres public n° 2021-7525-60 - *Postes informatiques et moniteurs neufs* sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au mois de juin 2021 afin que l'équipement soit disponible au mois de septembre 2021;

ATTENDU QU'il s'agit d'un mandat d'un (1) an avec la possibilité de deux (2) périodes de prolongation de six (6) mois chacune, pour un total potentiel de deux (2) ans (du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2023);

ATTENDU QUE, parmi les équipements disponibles dans le cadre de l'appel d'offres, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en aura besoin d'un certain nombre pour ses écoles, ses centres et son centre administratif au cours des deux (2) prochaines années;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires autorise la direction générale à confirmer, auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales, la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres n° 2021-7525-60 - *Postes informatiques et moniteurs neufs*;

QUE la direction générale ou, en son absence ou à sa connaissance, la direction générale adjointe soit autorisée à signer tout document concernant ce mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales ainsi que toute autorisation pouvant être exigée concernant le contrat à venir;

ET QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'acquisition des équipements disponibles dans le cadre de l'appel d'offres n° 2021-7525-60 dont le coût annuel ne doit pas dépasser 225 000,00 \$, taxes comprises, et autorise la direction du Service des technologies de l'information à signer tous les bons de commande qui s'y rattachent.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.3 Ressources matérielles et transport**

#### **8.3.1 Appel à des services professionnels – architectes et ingénieurs – projets de rénovation**

Appel à des services  
professionnels –  
architectes et ingénieurs –  
projets de rénovation

**CC-210623-MR-0144**

ATTENDU la nécessité de faire appel à des services professionnels en architecture, en génie civil et structural, et en génie mécanique et électrique dans le cadre de projets qui seront réalisés au cours des trois (3) prochaines années;

ATTENDU QUE l'appel d'offres public était composé de cinq (5) lots en architecture, de trois (3) lots en génie civil et structural et de trois (3) lots en génie mécanique et électrique, pour un total de onze (11) lots distincts;

ATTENDU QUE l'appel d'offres public a été lancé et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 7 juin 2021;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 11 juin 2021 pour faire rapport de leur évaluation des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à l'adjudication du contrat de services professionnels en architecture, en génie civil et structural, et en génie mécanique et électrique comme suit :

Modifiée par  
résolution n° EC-  
210820-MR-0007

Architecture	Lot 1	Bergeron Thouin Associés Architectes inc.
	Lot 2	Ruccolo+Faubert Architectes inc.
	Lot 3	ANA Architecture inc.
	Lot 4	Arcand-Laporte-Klimpt, Architectes S.E.N.C.R.L.
	Lot 5	Barin Architecture+Design
Génie civil et structural	Lot 6	<b>Cima+ S.E.N.C.</b>
	Lot 7	GBI Experts-Conseils inc.
	Lot 8	Cima+ S.E.N.C.
Génie mécanique et électrique	Lot 9	Cima+ S.E.N.C.
	Lot 10	Bouthillette Parizeau inc.
	Lot 11	Cima+ S.E.N.C.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.3.2 Produits et matériel de nettoyage

Produits et matériel de  
nettoyage

**CC-210623-MR-0145**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'est jointe en 2018 à un appel d'offres regroupé pour l'achat de produits et de matériel de nettoyage lancé par le Comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière (CARLLL) et géré par la Commission scolaire des Samares;

ATTENDU QUE le contrat est en vigueur du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 30 septembre 2021;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le centre d'acquisitions gouvernementales* le 31 octobre 2020;

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales assure la continuation des contrats-cadres pour l'acquisition des biens et des services identifiés par le Conseil du trésor;

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a confié au Centre d'acquisitions gouvernementales le mandat de lancer des appels d'offres publics pour le compte de l'ensemble des organismes publics de la province afin d'obtenir la meilleure solution d'ensemble et la meilleure structure de prix;

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales dispose actuellement d'un contrat pour l'acquisition de produits de nettoyage qui prend fin le 31 octobre 2022;

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales a refusé notre demande de nous joindre au contrat actuel;

ATTENDU QUE le Comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière (CARLLL) prolongera son contrat de gré à gré pour une période de treize (13) mois afin de faire concorder la date d'expiration de celui-ci avec la date du contrat conclu par le Centre d'acquisitions gouvernementales, qui prend fin le 31 octobre 2022;

ATTENDU QUE le coût d'achat des produits et du matériel de nettoyage est estimé à 255 000,00 \$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la prolongation du contrat pour l'acquisition de produits et de matériel de nettoyage jusqu'au 31 octobre 2022;

QUE l'achat des produits et du matériel de nettoyage soit autorisé pendant une période de treize (13) mois commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2021;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les bons de commande jusqu'à la date d'expiration du contrat prolongé.

**Adoptée à l'unanimité**

Le commissaire Vincent Cammisano quitte la séance pour la soirée.

**HEURE : 21 h 37**

## **8.4 Affaires corporatives et secrétariat général**

### **8.4.1 Plan de gestion des risques**

Plan de gestion  
des risques

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a adopté la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (la Directive);

**CC-210623-CA-0146**

ATTENDU QUE la Directive fait obligation à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier d'adopter, pour chaque exercice financier, un plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté le *Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2019-2020 et 2020-2021* par voie de résolution n° CC-191211-CA-0055;

ATTENDU QU'un nouveau plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle a été préparé pour 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le *Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2021-2022*, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2019/12/11-CA-007.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.4.2 Calendrier administratif 2021-2022**

Calendrier administratif  
2021-2022

ATTENDU QUE l'annexe I de la procédure n° P2013-CA-08: *Comités administratif et pédagogique* doit être mise à jour et approuvée chaque année au mois de juin;

**CC-210623-CA-0147**

ATTENDU QUE le comité administratif a mis à jour l'annexe I de la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités administratif et pédagogique*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à l'annexe I de la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités administratif et pédagogique*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2021/06/23-CA-008.

**Adoptée à l'unanimité**

## **8.5 Formation générale des adultes et formation professionnelle / Service aux entreprises**

### **8.5.1 Autorisations – programmes de formation professionnelle**

#### **8.5.1.1 Demande de renouvellement**

Autorisation –  
programme de formation  
professionnelle

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180523-AE-0130 visant à obtenir une autorisation provisoire du ministère de l'Éducation pour l'enseignement du programme AVS 5734 *High-Pressure Welding*;

Demande de  
renouvellement

ATTENDU QUE la demande avait été faite en partenariat avec le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSS des Mille-Îles) et le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSS de la Rivière-du-Nord);

**CC-210623-AE-0148**

ATTENDU QUE le programme est enseigné actuellement au Centre de formation Construc-Plus;

ATTENDU QUE l'autorisation provisoire expire le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite appuyer la demande du CSS des Mille-Îles et du CSS de la Rivière-du-Nord pour le renouvellement de cette autorisation provisoire pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite présenter une demande de renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme AVS 5734 *High-Pressure Welding*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité pédagogique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente au ministère de l'Éducation une demande de renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme suivant :

- AVS 5734 *High-Pressure Welding*

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8.5.1.2 Nouvelle demande**

Autorisation –  
programme de formation  
professionnelle

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit offrir à ses élèves une variété de choix grâce à des programmes d'études et des curriculums propres au 21<sup>e</sup> siècle, conformément à l'orientation n° 2 de son plan d'engagement vers la réussite;

Nouvelle demande

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit augmenter la proportion d'élèves de moins de 20 ans titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'études professionnelles, conformément à l'objectif n° 3 de son plan d'engagement vers la réussite;

**CC-210623-AE-0149**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite offrir aux élèves sur son territoire une meilleure accessibilité aux programmes de formation professionnelle, car la formation professionnelle représente pour elle une priorité;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite offrir le programme *Pharmacy Technical Assistance* en anglais;

ATTENDU QUE les perspectives d'emploi des diplômés du programme *Pharmacy Technical Assistance/Assistance technique en pharmacie* sont excellentes dans la région de Laval, des Laurentides et de Lanaudière ainsi que dans la grande région de Montréal pour la période 2019-2023, selon l'information sur le marché du travail fournie par Services Québec sur son site Internet *IMT en ligne*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité pédagogique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente au ministère de l'Éducation une demande d'autorisation permanente pour l'enseignement du programme suivant :

- DVS 5841 *Pharmacy Technical Assistance*

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.6 Ressources humaines

### 8.6.1 Nomination d'un cadre d'école – direction adjointe

Le directeur par intérim du Service des ressources humaines précise que plusieurs candidats ont été interviewés pour ce poste le 18 juin 2021. Le candidat retenu satisfait aux exigences du poste et travaille pour la commission scolaire depuis 2005.

Nomination d'un cadre d'école

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe de l'école secondaire Laval Senior sera vacant après le 30 juin 2021;

Direction adjointe

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

CC-210623-HR-0150

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que le comité de sélection a mené les entrevues le 18 juin 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction adjointe d'école, en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

ÉCOLE	DIRECTION ADJOINTE
École secondaire Laval Senior	Reno Vaccaro

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M. Vaccaro et lui souhaite le meilleur dans son nouveau poste.

La directrice générale souhaite la bienvenue à M. Vaccaro au sein de l'équipe de gestion et lui offre ses meilleurs vœux de succès.

M. Vaccaro exprime ses remerciements pour ces bons mots et ajoute qu'il a hâte de relever le défi.

## 9.0 Points d'information

### 9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

La commissaire Melissa Wall fait savoir qu'à toutes les cérémonies de remise des diplômes auxquelles elle a assisté, un représentant de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier était présent pour parler du travail de la Fondation et des bourses remises aux élèves.

### 9.2 Rapports des commissaires-parents

#### 9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport est compris au fichier de la séance.

#### 9.2.2 Rapport du comité consultatif EHDAA

Le commissaire-parent Stéphane Henley attire l'attention du conseil sur le rapport compris au fichier de la séance.

### 9.3 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

## 10.0 Période de questions

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale fait savoir qu'aucune question n'a été posée.

## 11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

## 12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

## 13.0 Clôture

Le président remercie toutes les personnes qui ont assisté à la séance de ce soir. Il remercie également les élèves, les employés, les parents et les membres de la communauté pour leur soutien continu et leur patience alors que nous continuons à espérer de meilleures circonstances pour l'année scolaire 2021-2022. Il souhaite à tout le monde un été sécuritaire et reposant.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 21 h 55**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 23 septembre 2021**